

L'écho de Sainte-Fauste

L'écho de Sainte-Fauste

BULLETIN MUNICIPAL N°15

Janvier 2012



Cette photo a été prise lors de la Traversée de Sainte-Fauste, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Les promenades que nous pouvons faire sur notre

commune grâce aux différents chemins ruraux qui vous ont été présentés lors d'un précédent bulletin vous permettent de découvrir la commune sous de nouveaux angles.

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année s'ouvre devant nous. Une rapide rétrospective sur l'année 2011 pendant laquelle l'action de la commune de Sainte-Fauste s'est trouvée limitée par les contraintes budgétaires. Une année qui cependant a été riche de moments festifs mais aussi entachée de peine. Vous trouverez en pages intérieures ces événements.

J'aurais aimé pouvoir annoncer une année 2012 plus joyeuse, plus facile.

La réalité des finances publiques qui réduit petit à pe-

tit nos moyens d'actions, le projet de "Centre National de tri et d'entreposage de déchets de matériels contenant des radionucléides" à Neuvy-Pailloux doivent être des préoccupations majeures pour le devenir de nos territoires. Nous devons mettre toute notre imagination et énergie pour que vive notre territoire.

Permettez-moi quand même de vous renouvelez tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité pour vous et vos proches.

Le Maire

Jean-Marc BRUNAUD

VIE DE LA COMMUNE

MANIFESTATIONS

Banquet des anciens

Le 19 mars 2011, les anciens de la commune (+65 ans) se sont présentés à la salle des fêtes, sur l'invitation de Monsieur Le Maire et de son conseil municipal, afin de célébrer les 20 ans du banquet annuel qui leur est dédié. 42 convives se sont donc retrouvés pour faire honneur au menu concocté par L'Auberge des Rabouilleux de Meunet-Planches.

Les festivités se sont prolongées tard dans l'après-midi dans une ambiance des plus joyeuses, avec chants et danses rythmés au son de la vielle.



Commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre

Chaque 8 mai et chaque 11 novembre, les Français sont invités à célébrer la fin de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale, qui se traduit traditionnellement par le dépôt d'une gerbe de fleurs sur le monument aux morts, suivi du discours rendant ainsi hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

La commune de Sainte-Fauste et ses habitants, ne manquent pas de commémorer ces événements, comme en témoigne la photo ci-dessous, lors de la cérémonie du 11 novembre 2011, marquée par le message du Président de la République qui a souhaité rendre un hommage à l'ensemble des Morts pour la France, de la Grande Guerre à nos jours.



Fête des voisins

Marquée par son succès en 2010, la fête des voisins a été reconduite en 2011, toujours sur deux dates : le 27 mai au bourg de Sainte-Fauste. La météo n'étant pas clémente, la grange communale a dû être aménagée pour la soirée.



Le 10 juin, la seconde fête des voisins s'est déroulée comme l'an passé, sur le terrain d'Emmanuel COURAUDON, à Ablenay.

Il convient de remercier Aurélie BOUCAULT, cheville ouvrière de ces événements.



L'occasion pour tous de faire la fête avec ses voisins.

Traversée de Sainte-Fauste

Le 26 juin 2011, la traditionnelle traversée de Sainte-Fauste s'est déroulée sous un soleil radieux.

Au départ, un challenge était proposé à chaque participant, qui devait découvrir le lieu où des photos avaient été prises, au préalable, sur le parcours : un bébé Sharpei de l'élevage Les larmes du soleil d'Émilie VILLAC, les tourterelles de M. et Mme PORCHER, le cheval, le bébé paon et les chèvres de M. et Mme EVANO, les ânes de M. et Mme de SAINT POL, entre autres.

Après l'effort, le réconfort... la journée s'est poursuivie par un apéritif offert par la Commune, suivi d'un barbecue préparé par le Comité d'Animation de Sainte-Fauste. Rendez-vous est donné pour la TSF 2012 !

VIE DE LA COMMUNE

DIVERS

Classic de l'Indre Trophée Fenioux

La Classic de l'Indre est un moment fort et incontournable de l'été indrien. Dimanche 21 août 2011 s'est tenue la huitième édition de la Classic de l'Indre, épreuve comptant pour la Coupe de France de Cyclisme.

Pour cette année 2011, ce sont pas moins de trente et une communes qui ont été traversées par le peloton - un record depuis la création de l'épreuve - qui a permis de partir à la découverte de la Champagne Berrichonne, où près de 200 kilomètres étaient à boucler.

Ainsi, nous avons eu la chance d'assister pleinement à la course, puisque la Classic a traversé notre commune, Ablenay dans un premier temps puis le bourg de Sainte-Fauste, sans oublier la caravane, qui bien plus qu'un cortège, était un véritable spectacle vivant, composée de 81 véhicules de tout genre.



Rappelez-vous, nous vous avons sollicité pour décorer les lieux de passage de notre commune. Certains s'y sont donnés à cœur joie... même si le classement n'est qu'officiel, les organisateurs nous ont décerné le premier prix de décoration !



Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont assuré la sécurité, les habitants qui nous ont fait profiter de leurs décorations et le public venu soutenir, encourager, applaudir ces champions.

Un grand merci à vous tous pour votre participation !



Course Gentlemen cycliste

Pour la troisième année, l'association issoldunoise ILEO a organisé sur notre commune la course Gentlemen cycliste complétée pour la première fois, de trois circuits de marche (6, 11 et 17 km).

Cette manifestation sportive a été proposée dimanche 25 septembre 2011 pour célébrer la journée nationale des maladies inflammatoires chroniques intestinales.



Concours des Maisons Fleuries

Félicitations à Monsieur et Madame LEONARD, qui ont obtenu le 1er prix de la 1ère catégorie. Ils ont su harmoniser leur fleurissement avec les manifestations effectuées sur la commune. Un bel exemple à suivre pour l'embellissement du village.



VIE ASSOCIATIVE

DONNEURS DE SANG SAINTE-FAUSTE/THIZAY

Marche des donneurs de sang :

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Sainte-Fauste/Thizay a organisé sa marche annuelle sur Thizay, le dimanche 3 avril 2011.

Banquet des donneurs de sang :

Le banquet s'est déroulé le 10 avril 2011 au Relais d'Ambrault.

L'assemblée générale des DSB se tiendra le vendredi 20 janvier 2012 à 20h à Thizay, au cours de laquelle il sera procédé au renouvellement du bureau.

Plusieurs membres ayant décidé de ne pas se représenter, l'association recherche des bénévoles souhaitant prendre des responsabilités au sein du bureau.

Le calendrier des donneurs de sang sera précisé lors de l'assemblée générale.

COMITE D'ANIMATION DE SAINTE-FAUSTE

Soirée Couscous

Le 26 novembre, 80 personnes se sont retrouvées pour partager le couscous, qui a été préparé par un traiteur d'Issoudun. La soirée s'est déroulée calmement, les danseurs n'étant pas aussi nombreux que l'année précédente. Il faut dire que 140 convives avaient participé à la soirée paëlla.



A noter dans vos agendas que la soirée à thème, organisée par le comité d'animation, a toujours lieu le dernier samedi de novembre à la salle des fêtes.

Cette année, la soirée se déroulera le samedi 24 novembre 2012, le thème n'a pas encore été retenu.

Membres du bureau

- Président : Michel MARCELOT
- Vice-président : Jacqueline MENARD
- Secrétaire : Fabienne TIBAUT
- Trésorière : Nicole GOURQ-AUGE

Bénévoles :

- Chantal et Félix MINATCHY

Nicole souhaite se retirer du bureau et laisser place à d'autres personnes motivées, dynamiques qui souhaiteraient s'impliquer davantage dans la vie de leur commune.

Toute personne intéressée, peut se rapprocher de la mairie qui retransmettra au Comité d'Animation.

INTER-ASSOCIATIONS : TELETHON

La commune de Sainte-Fauste a organisé différentes activités à la salle des fêtes :

- vente de croissants distribués à domicile par les bénévoles,
- ventes de crêpes confectionnées sur place par Michelle CUISNIER,
- marché de Noël : vente de décorations et tous produits faits main (broderie, toute confection d'objets de toute sorte en rapport avec Noël), le savoir faire et la dextérité de chacun ont été mis en valeur. Parmi ceux-ci, nous avons pu remarquer les tableaux de Fabienne TIBAUT, les bonnets de Michèle PORCHER et les décorations sur bois de Jacqueline LEONARD, qui ont remporté un franc succès.

La journée de solidarité et de générosité s'est terminée par un apéritif, préparé par Robert et Ghislaine BOUCAULT et vendu au profit du Téléthon.



A la fin de la journée, la collecte s'est élevée à 584 euros. L'an passé, 913 euros avaient été récoltés, dont une partie provenait de la vente des sapins, qui n'a pas été reconduite cette année.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE LOISIRS EN CHAMPAGNE BERRICHONNE

Comme chaque année, l'association Loisirs en Champagne Berrichonne propose une aide pour les activités sportives et culturelles de vos enfants. Les dossiers retournés complétés pour le 15 décembre 2011, vous permettent ainsi de disposer d'une aide de 20 euros par enfant.

L'association LCB propose également des journées découvertes, qui ont pour but de faire connaître le territoire de la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne et de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants, ainsi que le remboursement de 1.50 euros par entrée piscine dans la limite de 4 par enfant (jusqu'à 16 ans) à l'ELS d'Issoudun.

En 2011, les enfants ont pu être initiés à l'aéromodélisme. Trois ateliers leur ont permis de tester le vol d'un petit planeur qu'ils ont fabriqué eux-mêmes, de faire des simulations de pilotage d'avion puis de prendre les véritables commandes.



Quatre-vingt-dix sept enfants ont pu apprécier les contes d'Impasse Rosette à la salle des fêtes de Sainte-Fauste.

En 2012, pour les enfants, trois journées découvertes sont proposées :

- une journée initiation à l'escalade pour les 8 à 16 ans qui aura lieu à Bommiers, sur la commune d'Ambrault, au printemps 2012 ;
- une journée roller adressée aux enfants de 5 à 16 ans, au gymnase de Neuvy-Pailloux ou Château-roux, au printemps 2012 ;
- un spectacle de conte pour enfant destiné aux enfants de moins de 12 ans devrait être prévu en avril 2012 (lieu à déterminer).

Pour les plus grands, une soirée à thème est proposée chaque année sur le territoire de la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne.

La soirée à thème, cette année, sera une soirée Berrichonne, animée par la Rabouilleuse. Elle aura lieu le 17 mars 2012 à Ambrault.

SAPIN

Ce grand sapin qui orne la place du bourg est un don de Jean et d'Hélène DAUGERON. Jean et Hélène étaient très heureux de faire profiter la commune de ce sapin, qui était dans leur jardin depuis de nombreuses années et qui commençait à prendre un peu trop d'importance.

Sa mise en place sur le parvis de l'église a eu lieu le samedi 10 décembre. C'est avec grand plaisir que Jean et Hélène en compagnie de l'équipe municipale, ont participé activement à la décoration du sapin.

Malheureusement, quelques jours après cet événement nous apprenions le décès brutal de Jean.

La commune de Sainte-Fauste remercie Hélène DAUGERON pour nous avoir fait don de leur sapin, que chacun d'entre nous a pu apprécier sur la place du bourg, et s'associe à sa peine.



VIE DE LA COMMUNE

LES SARRAYS

Nous vous avons présenté dans le bulletin précédent les "écarts" de la commune qui jalonnent notre territoire, pour vous les faire découvrir plus en détail par la suite. Pour commencer, nous avons décidé d'évoquer les Sarrays, actuellement connu par son golf, mais qui fut jadis mis en avant par les religieux et contribua à l'appellation de notre commune.

Les Sarrays d'autrefois

Les Sarrays, anciennement nommé Cereum, était une ferme très importante, située sur le territoire de la Ferté-en-Berry, actuellement commune de Sainte-Fauste. En l'an 1181, ce riche et vaste domaine est devenu la propriété de l'abbaye de la Prée, par un don de Sire Barthélemy GAUBERT.

Sous le règne de Saint Louis, les religieux de la Prée décidèrent de bâtir en ce lieu des Sarrays une chapelle qu'ils dédièrent au Saint-Esprit, et y déposèrent les reliques vénérées de la vierge martyre d'Aquitaine : "Sainte-Fauste".

Cette chapelle du XIII^{ème} siècle, comme l'attestent les deux riches chapiteaux qui en restent (actuellement visibles à l'église de Sainte-Fauste) possédait une crypte et trois autels. Les chapiteaux de la chapelle de la grange des Sarrays étaient exposés à l'entrée du domaine de chaque côté d'une tonnelle devant un jardinet fleuri.

Avec le temps, sous l'influence des hivers, depuis cinq cents ans cette antique chapelle était tombée dans un grand état de délabrement. La toiture fatiguait et faisait eau de toutes parts, les murs se lézardaient, elle menaçait ruine.



L'Abbé commendataire M. de LEUVARDE, ne voulant point faire la dépense d'une réparation trop coûteuse, donna pour ces motifs l'ordre de la détruire en l'an 1754.

Parmi les débris, une partie informe et grossière d'une ancienne représentation de la Sainte a été conservée. Les fermiers qui se sont succédés aux Sarrays se la passaient religieusement comme un porte-bonheur. Elle figure de nos jours à l'inventaire.

Les paroissiens étaient attristés de voir repartir les reliques de Sainte-Fauste. L'Abbé de la Prée leur proposa donc de conserver quelques fragments de ces reliques vénérées. Il voulut également que la paroisse de la Ferté prenne Sainte-Fauste pour patronne et que la localité change son nom : La paroisse de la Ferté (*parochia de Feritate*) en 1218, devint d'abord Lafferté Sainte-Foste en 1260 (puis La Ferté-Sainte-Fauste), La Ferté-Les-Bois en 1793 (nom révolutionnaire), puis tout simplement Sainte-Fauste comme de nos jours. Dès lors, ce fut l'origine du pèlerinage du lundi de Pentecôte aux Sarrays tout d'abord, puis à la Mardelle Sainte, et plus récemment dans le village, où les communiant portaient la statue sur leurs épaules.

Dès ce moment, les pèlerins se rendirent pour faire leurs dévotions à l'église de la paroisse, située à 3km plus au sud dans le bourg de Sainte-Fauste.

Redevenu domaine fermier à part entière, les Sarrays se composaient en deux parties : le domaine du grand Sarrays et le domaine du petit Sarrays. C'est en 1790 que les domaines nationaux font l'objet d'une acquisition par la commune de Sainte-Fauste.

La commune ne souhaitant pas garder le domaine comme biens communaux, décide de s'en séparer. C'est à partir de ce moment là que les Sarrays ne forment plus qu'un seul domaine.

C'est après la Première Guerre Mondiale (vers 1920) que la famille JOFFRE devient propriétaire des Sarrays, transmis de génération en génération.

Aujourd'hui, le domaine des Sarrays se caractérise toujours par son activité première l'agriculture, mais a également connu quelques changements avec l'arrivée d'une nouvelle activité, le golf.

Merci à la famille JOFFRE pour les informations fournies.

Ces informations sont issues des documents suivants :

Sainte-Fauste et son pèlerinage par l'Abbé A. DELAIGUES, Curé de Sainte-Fauste paru en 1896

Archives de l'Indre, Fonds de la Prée, Série H n°406, 408, 409, 839, 859

Dictionnaire statistique de l'Indre par Eugène Hubert, archiviste de l'Indre pages 173 et 210, paru en 1889

Registre de la municipalité de Sainte-Fauste de 1790 à 1810

VIE DE LA COMMUNE

LES SARRAYS

Les Sarrays de nos jours

Créé en 1994 par Sylvie et Gérard JOFFRE, le golf des Sarrays se trouve implanté sur la commune de Sainte-Fauste.

Le golf s'étend sur plus de 30 hectares et propose un parcours de 9 trous avec 16 départs différents et permet de faire un parcours complet de 18 trous :

- l'aller : PAR 36 de 2740 mètres
- le retour : PAR 35 de 2580 mètres

Paysages variés, mêlant eau, plaine et forêt, il permet de découvrir toutes les facettes du jeu du golf.



Petit à petit, la renommée de ce site s'est consolidée et, aujourd'hui, de nombreuses personnes de la région viennent y pratiquer leur loisir favori dans un cadre qui honore notre commune.

Le golf des Sarrays est ouvert tous les jours dès le mois de Juin et tout l'été. En basse saison, il est fermé le mardi.

Tranquillité, charme et naturel sont les atouts de ce lieu. Les joueurs de tous niveaux se feront plaisir car le parcours permet de jouer tous les coups de golf.



LE GOLF DES SARRAYS

(Indre—36100) Tel : 02.54.49.54.49

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site Internet <http://golf-des-sarrays.com>, ou laisser un message sur golfdessarrays@orange.fr.



VIE DE LA COMMUNE

GENTILE

La commission Gentilé s'est réunie samedi 17 décembre 2011 pour faire un premier choix parmi les propositions recueillies par la mairie.

Quatre propositions ont été retenues :

- Faustablenais, Faustablénaise (s)
- Faustain (s), Faustaine (s)
- Faustéen (s), Faustéenne (s)
- Faustien (s), Faustienne (s)

Les propositions sont soumises au vote sur le site d'Internet d'une part, et d'autre part une urne est à disposition à la mairie jusqu'à fin Janvier.

Le choix final sera approuvé lors du Conseil Municipal suivant.

Nous remercions tous les habitants pour leur participation active au gentilé par leur proposition et/ou leur vote.

CHATS

Ils errent dans notre campagne. Ont-ils faim et soif ? Sont-ils malades ? Sont-ils perdus ? Ont-ils des maîtres ?

Votre chat ne parle pas. Il ne pourra pas répondre à ces questions à moins que celui-ci soit identifié. C'est la meilleure protection pour lui et pour vous.

S'il n'est pas identifié, votre chat est considéré comme errant.

L'identifier, c'est bien. Le stériliser, c'est une précaution supplémentaire très importante.

En le stérilisant jeune, vous diminuez les risques :

- de fugues
- de maladies sexuellement transmissibles

- de bagarres entre eux liées au territoire
- le nombre d'abandons

Par ce geste, nous augmentons l'espérance de vie de notre animal de compagnie.

La stérilisation est un acte responsable qui évite la surpopulation et la multiplication des chats errants.

L'Association d'aide aux chats (A3 Chats) propose d'apporter une aide financière à la stérilisation et à l'identification des chats que vous pourriez recueillir. Elle participe également aux frais vétérinaires pour des personnes aux revenus modestes.

Contact : A3 Chat, Tel : 06.45.90.95.49

PHOTOS D'ECOLE

Souvenirs, souvenirs... La mairie recherche des photos de classe de l'école de Sainte-Fauste, pour les archives de la commune.



Photo de la classe unique de l'école de Sainte-Fauste en 1962-1963, qui comptait 34 élèves.

ACTUALITES

ELECTIONS 2012

Calendrier des élections 2012

Élections présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012

Élections législatives : 10 et 17 juin 2012

Listes électorales : inscription d'office à 18 ans

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales. En effet, la mairie reçoit de l'INSEE les informations établies sur la base du recensement militaire effectué en vue de l'organisation de la journée défense et citoyenneté, et procède ensuite à l'inscription.

L'inscription d'office concerne les Français ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante. Les années d'élections (scrutin général) comme c'est le cas en 2012, les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1er tour) sont également inscrits d'office.

Carte électorale

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. L'électeur présente sa carte lors du scrutin, mais si elle n'est plus en sa possession, il peut néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité. La carte est valable jusqu'à son remplacement par la suivante, ce qui intervient lors des opérations de refonte des listes électorales. La prochaine refonte aura lieu en 2012.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent (le mandant), de se faire représenter, le jour de l'élection, par un électeur de son choix (le mandataire).

La personne choisie pour voter est désignée librement, mais doit toutefois respecter certaines conditions :

> Choix du mandataire

Le mandant peut donner procuration à toute personne majeure, inscrite sur une même liste électorale, y compris les membres de sa famille, sans restriction. La seule condition réside dans le fait que la personne désignée n'ait pas reçu d'autre procuration en France.

> Où s'adresser ?

La démarche s'effectue au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires, par le mandant lui-même.

> Établissement de la procuration

Pour cela, il est demandé de fournir un justificatif d'identité, de renseigner les éléments sur le mandataire (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse) et de remplir l'attestation sur l'honneur. En cas d'état de santé ou d'infirmité sérieuse empêchant le déplacement, et sur demande écrite, un officier de police judiciaire ou son délégué se déplace à domicile pour établir la procuration. Un certificat médical ou un justificatif de l'infirmité doit être joint à la demande de déplacement à domicile.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

> Durée de validité

La procuration est établie pour une seule élection (valable pour les deux tours), mais peut aussi être établie pour une durée limitée (un seul scrutin), ou pour une durée déterminée (sous conditions).

> Déroulement du vote

Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de sa démarche et lui donner la procuration afin qu'il puisse voter au nom du mandant, muni de sa propre pièce d'identité.

TRAVAUX DE VOIRIE

Grâce à la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne (3CB), des travaux de réfection de voirie dans le bourg de Sainte-Fauste ainsi qu'une première tranche de renforcement de voirie Chemin des Bouvreuils et Chemin des Mésanges à Ablenay, ont été réalisés en 2011.

Le montant des travaux s'élève à 23 984 euros HT, dont 7 195 euros sont à la charge de la commune.

Une subvention exceptionnelle de 2 314 euros a été imputée à ces travaux.

Une subvention du département de 5 450 euros a été attribuée à cette opération et le solde - soit 9 025 euros est réglé par la 3CB.

Pour des raisons de répartitions des fonds départementaux et de la 3 CB, les prochains travaux de voirie se feront sur l'année 2013.

ACTUALITES

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La communauté de brigades (Cob) d'Issoudun, sous les ordres du capitaine BAILLEUX depuis le 1er août, regroupe 28 000 habitants répartis sur 32 communes et deux cantons (Issoudun nord et Issoudun sud).

La Cob dispose de 28 militaires rattachés aux brigades d'Issoudun et de Reuilly, auxquels s'ajoutent les communes de Diors et de Montierchaume, dont les bassins industriels sont très importants. Ce qui donne un gendarme pour 1 000 habitants sur le territoire de la Cob d'Issoudun. Le ratio était d'un pour 800 habitant avant le redéploiement des forces, en juillet, sur le département.

<http://.gendarmerie-issoudun.fr>

Dans le cadre de la prévention de la délinquance, le lieutenant-colonel Régis de FEYDEAY, commandant le groupement de l'Indre et le capitaine Éric BAILLEUX ont mis en place des fiches de mise en garde et de prévention des cambriolages. A lire ci-dessous.

Quelques événements récents ont montré que nos villages de campagne ne sont malheureusement pas épargnés des vols et autres dégradations. Aussi, la gendarmerie souhaite que nous prenions connaissance de leurs conseils de prévention et de vigilance, sans pour autant s'alarmer outre mesure.

Par ailleurs, un imprimé pour les résidences secondaires est à votre disposition, à la mairie.

VOL A LA FAUSSE QUALITE

DEFINITION

En règle générale, il s'agit d'un ou plusieurs individus se présentant comme des employés de différents corps de métiers (employés des Eaux, EDF-GDF, la Poste, France Télécom, Policiers, Gendarmes, etc).

Une fois ces personnes entrées dans le domicile des victimes, elles tentent de détourner leur attention et profitent de ce laps de temps pour fouiller leur domicile à la recherche d'objets de valeurs ou de numéraires.

D'ordinaire, les principales victimes de ces méfaits sont les personnes dites vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, jeunes enfants).

CONSEILS PREVENTIFS

1. Installez sur votre porte palière un « judas » ou un entrebâilleur.
2. Demandez à voir une carte professionnelle, même si la personne est en tenue d'uniforme.
3. En cas de doute, appelez le service dont la ou les personnes se réclament sachant que pour certains, toute venue doit être précédée d'un avis de passage (EDF, GDF, Compagnie des eaux, etc).
4. Soyez très vigilant envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.
5. Ne laissez jamais la personne seule dans votre logement.
6. Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne semble pas claire. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.
7. Évitez de mettre sur votre boîte aux lettres les mentions Madame X veuve Y.

VOL A LA ROULOTTE

DEFINITION

On nomme "vol à la roulotte" le fait de dérober des objets se trouvant à l'intérieur de véhicules automobiles.

CONSEILS PREVENTIFS

1. Ne laissez pas vos clés sur le contact sous prétexte que vous n'en avez que pour une minute chez le commerçant (c'est par ailleurs une infraction au Code de la Route).
2. Bloquez le verrouillage du volant, cela permettra aussi de retarder le démarrage du véhicule.
3. Ne laissez dans votre véhicule aucun objet tentant.
4. Conservez sur vous papiers, chéquiers, double de clés, objets de valeur.
5. Évitez de stationner votre véhicule dans un lieu isolé ou, la nuit, mal éclairé.
6. Apposez sur les vitres les autocollants fournis avec l'alarme.

Adoptez le bon réflexe

Signalez toutes situation ou présence suspecte à la gendarmerie

Tel : 17 ou celui de la COB d'ISSOUDUN 02.54.03.53.25

ou le numéro d'urgence 112 depuis un portable (appels gratuits)

ACTUALITES

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

VOL A LA PORTIERE

DEFINITION

Vous trouvant dans votre véhicule à l'arrêt (passage souterrain, embouteillage, feu rouge, stop...), des individus se portent à votre hauteur et dérobent avec violence des objets de valeur ou du numéraire visibles dans l'habitacle. Circulant sur des deux roues ou motorisés et bénéficiant le plus souvent de l'aide d'un complice, ils prennent la fuite en profitant des embarras de circulation et de l'effet de surprise. La victime n'est généralement pas en mesure de fournir un signalement précis des auteurs.

CONSEILS PREVENTIFS

1. Ne laissez aucun objet apparent notamment sur le siège passager.
2. Posez votre sac à main sous le siège passager ou dans le coffre.
3. Verrouillez vos portières.
4. Privilégiez lorsque cela est possible la climatisation aux vitres ouvertes.
5. Ne serrez jamais le véhicule qui vous précède afin de vous ménager un espace de dégagement en cas d'agression.
6. Lorsque vous êtes à l'arrêt, restez sur vos gardes.

CAMBRIOLAGE DANS HABITATION

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE VOUS-MÊME

1. Installer des moyens de sécurité efficaces (serrures trois points, porte blindée, volets métalliques avec loquets de sécurité)
2. Installer un système d'alarme éventuellement relié à une caméra de surveillance.
3. Fermer votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous.
4. Ne pas cacher les clés ! Les endroits connus sont les premiers visités (ex : sous le paillason, dans la boîte aux lettres).
5. Ne pas inscrire vos nom et adresse sur votre trousseau de clés : en cas de perte vous faciliteriez la tâche des cambrioleurs.
6. Laisser un double de vos clés chez une personne de confiance.
7. Changer votre serrure si vous avez perdu vos clés.
8. Porter attention aux véhicules qui pourraient vous suivre sur les trajets marché/domicile, domicile/marché.
9. Si vous le pouvez, ne partez pas toujours à heures régulières, n'empruntez pas toujours le même itinéraire.
10. Ne laissez pas apparaître sur votre boîte aux lettres ou votre porte que vous vivez seul ou que vous êtes retraité. Ne faites pas mention, pour les hommes de "veuf", pour les femmes de "madame", "mademoiselle" ou "veuve".
11. Penser à faire installer un téléphone près de votre lit et inscrivez à proximité les numéros d'appels utiles. Ayez à votre portée une lampe électrique.
12. En cas d'absence durable, ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiqueraient la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
13. Pour faciliter l'enquête judiciaire et les démarches auprès de votre assureur qui seront effectuées suite à un cambriolage, pensez à :
 - Garder les factures, éventuellement, faire effectuer une expertise de vos plus beaux objets.
 - Prendre des clichés photographiques des objets de valeur.
 - Noter la marque, le type et les numéros de série des appareils que vous possédez (ex : téléviseur, lecteur DVD).

CE QUE LES AUTRES PEUVENT FAIRE POUR VOUS

En cas d'absence durable, l'idéal pendant votre absence est de demander à vos voisins :

- de jeter un coup d'œil régulier et de prêter une oreille attentive
- de vider votre boîte aux lettres
- votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie d'Issoudun : dans le cadre des opérations "tranquillité vacances", une tournée de surveillance sera alors mise en place.

REACTION APRES UN CAMBRIOLAGE

1. Appeler la brigade de gendarmerie d'Issoudun
2. Ne rien toucher avant que les enquêteurs n'aient terminé leurs constatations
3. Faire un inventaire précis des objets disparus, et donner un maximum de détails propres à permettre leur identification (ex : facture, photographie)

L'application de ces quelques conseils doit limiter les possibilités de cambriolages.

Une fois encore, **L'ENTRAIDE ENTRE VOISINS** est primordiale.

CALENDRIER : LES DATES A RETENIR EN 2012

- Banquet des Anciens : 24 mars 2012
- Commémoration du 8 Mai 1945 : mardi 8 mai 2012
- Fête des voisins : Mai ou Juin, date à définir
- Traversée de Sainte-Fauste : dimanche 8 juillet 2012
- Commémoration du 11 Novembre 1918 : dimanche 11 novembre 2012
- Soirée à thème du Comité d'Animation : samedi 24 novembre 2012
- Téléthon : samedi 8 décembre 2012

TARIF 2012 DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES

Particuliers :	Commune	Acompte	Hors Commune	Acompte
Week-end	186 €	93 €	330 €	165 €
1 journée	130 €	65 €	230 €	115 €
Lunch, galette	66 €	33 €	116 €	58 €
3 jours ou +	248 €	124 €	432 €	216 €
Entreprises :				
Lunch	82 €	41 €	124 €	62 €
1 journée	164 €	82 €	268 €	134 €

Les tarifs comprennent la location de la salle multi-activités, la vaisselle et le chauffage.

En cas de casse ou de perte de vaisselle, une participation financière sera demandée par la mairie.

Un chèque de caution de 500 euros vous est également demandé lors de la remise des clés. Il vous sera rendu, si tout est en ordre lors de l'inventaire sortant.

Les renseignements et réservations de la salle se font auprès de la mairie.

POPULATION

ENQUETES INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) réalise du 16 janvier au 14 avril 2012 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Sur la commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme l'atteste la loi.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ETAT-CIVIL ANNEE 2011

Les naissances

- Emma ARMENIO
- Margaux, Rose METAIS
- Antime, André TROUVE
- Thiméo BAILLY

Les décès

- Jean DAUGERON

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Sarah et Laurent JACQUEMIN et leurs trois fils Jordan, Loïc et Donovan à La Criquerie
- Jorane HOUBRON et Julien MOUYSET au 2 Rue du Château
- Christine LEMERLE et son fils Timothé au 21 Chemin des Mésanges